



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 03 Octobre 2007

Date de la convocation 26 septembre 2007	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Salle des Fêtes à CANET
<p><b>Présents :</b></p> <p>M. Bernard SOTO, Président de la séance  M. Jean Noël SATGER, Mme Françoise REVERTE, Aspiran  M. Francis GAIRAUD, Cabrières  M. Claude REVEL, Mme Maryse FABRE, M. Jean FRADIN,  Mme Maryse FLORENTIN, M. Jacques BORE,  M. Jean Luc GABORIT, Mme Berthe BARRE, Ceyras  MM. Alain CAZORLA, Gilbert GARROFE, MM. Henri SOBELLA,  M. Bernard FABREGUETTES, René GALTIER,  Mme Sylvie GOMIS, Mme Colette TOUILLER, Mme Michèle BONNAL, M Alain BASCOUL, Clermont l'Hérault  M. Olivier BRUN, Mme Christiane MIRET, Fontès  M. André RUAS, Lieuran Cabrières  MM. Daniel VIALA, Pierre OLLIER, Mérifons  M. François LIEB, Nébian  MM. Guilhem DARDE, Mme Noëlle GROS, Octon  MM. Abel AUBERT, Claude GIL, Paulhan  MM Christian BILHAC, Jacques MONTAGNE, Péret  M. Joël AZAM, Péret  Mme Chantal FONT, M Jean COSTES, Salasc  M. Gérald VALENTINI, Valmascle  M. Bernard KHON, Villeneuve</p>		<p><b>Procurations :</b></p> <p>Mme Elodie CHALAGUIER à M. Jean Noël SATGER  M Jean Pierre CAUCANAS à M Alain CAZORLA  M. Alain MATHIEU à M. Francis GAIRAUD  M. Jean Claude LACROIX à M. Jean Luc GABORIT  M. Robert BAISSSE à M. Olivier BRUN  M. Jean Louis LACROIX à M. François LIEB  M. Robert ARNOU à M. Abel AUBERT  M. Jean Jacques LEBREAU à M. Claude GIL  M. Jean Luc BIROUSTE à M. Bernard SOTO</p>

**Objet : Réhabilitation de la boulangerie de PERET - Avenant en plus Value – Lot n°3 (Menuiserie intérieures et extérieures) Entreprise SARL ALUMINIUM DELAGRANGE**

Monsieur VIALA rappelle aux membres du conseil communautaire que dans le cadre de la réhabilitation de la boulangerie de PERET, le lot n°3 (Menuiserie intérieures et extérieures) a été confié à l'entreprise SARL ALUMINIUM DELAGRANGE pour un montant de 15 820.69 € H.T (tranche ferme).

Il précise qu'au cours des travaux il a été demandé à cette entreprise de mettre en place une trappe de visite, de déplacer le butoir du fournil et de mettre en place des butoirs pour les portes.

Ces travaux en plus value d'un montant de 300 euros H.T portent le montant du marché initial à la somme de 16 120.69 euros H.T.

En conséquence, Monsieur VIALA présente au Conseil un projet d'avenant concernant le lot n°3 (Menuiserie intérieures et extérieures) du marché concernant la réhabilitation de la boulangerie de PERET.

Monsieur le Président soumet le rapport au vote.

Le Conseil communautaire ouï l'exposé de Monsieur VIALA, et après en avoir délibéré,

**A L'UNANIMITE,**

**APPROUVE** l'avenant n°1 au lot n°3 (Menuiserie intérieures et extérieures) du marché concernant la réhabilitation de la boulangerie de PERET passé avec l'entreprise SARL ALUMINIUM DELAGRANGE pour un montant de 300.00 € HT en plus value ce qui porte le montant du marché à la somme de 15 820.69 € H.T.

**AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la  
Communauté de Communes

Bernard SOTO